

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Système de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-17
<b>Famille – Relevés &amp; Échantillonnage</b>	Page 1 sur 7

## 1. INTRODUCTION

L'analyse de risque général (ARG) et la directive SSE sont des documents utilisés dans la gestion du risque SSE chez Rio Tinto. Cette analyse, issue des registres de risque, est utile pour identifier et quantifier les risques présents afin d'y apporter l'encadrement nécessaire (priorité et intensité selon l'ampleur du risque). La gestion du risque communiquera les moyens de contrôles.

En conséquence, ce document est intégré à la gestion du risque en complémentarité avec l'accueil SSE régionale et les analyses de risques spécifiques (ARS) dans les usines.

Finalement, cette ARG (analyse de risque général) par famille d'activités et comprenant la directive de sécurité est valide pour 3 ans et est jumelée à votre accueil SSE RT Saguenay-Lac-Saint-Jean. Advenant des changements et selon l'ampleur de ceux-ci, ils vous seront communiqués généralement à l'occasion du lancement des travaux ou par toute autre gestion de changement appropriée, incluant l'évaluation des risques avant la tâche (PAR 5).

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Système de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-17
<b>Famille – Relevés &amp; Échantillonnage</b>	Page 2 sur 7

## 2. DIRECTIVES GÉNÉRALES

### ÉCHAFAUDAGE

Lire et respecter les spécifications de l'étiquette.

- **VERTE – Prêt à utiliser** : Échafaudage qui est sécuritaire et conforme.
- **JAUNE – Mise en garde** : La mention : « **ATTENTION : risque éventuel ou inhabituel** » ou toute autre indication similaire doit être utilisée pour indiquer qu'un échafaudage pourrait poser un risque pour les utilisateurs.
- **ROUGE – Ne pas utiliser** : Échafaudage qui n'est pas sécuritaire.  
Son accès est autorisé seulement aux personnes attirées au montage et démontage de l'échafaudage.
- **ABSENCE d'étiquette** : Ne pas utiliser - Considérez l'échafaudage comme non sécuritaire.  
Bloquez l'accès à l'échafaudage et contactez l'entrepreneur pour corriger la situation.

### PROTECTION DES MAINS

- EPP – Port de gants en bon état et appropriés pour la tâche à réaliser.
- Partage de la méthode de travail ou manutention.
- Précautions particulières (outils de coupe) – Utiliser de la bonne façon l'outil approprié pour la tâche.
- Éviter de mettre les mains dans la ligne de tir pour éviter les risques suivants : écrasement, éraflure, coupure, coincement.
- Attention aux risques de brûlures (produits chimiques ou métal chaud).

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Systeme de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-17
<b>Famille – Relevés &amp; Échantillonnage</b>	Page 3 sur 7

### 3. EXIGENCES

#### SUR LE CHANTIER

- Tous les employés doivent réaliser un PAR 5 en début de quart ou lorsque les conditions changent pour identifier les dangers pendant les travaux et mettre en place les mesures correctives.
- Réaliser des interactions afin de s'assurer que l'employé ait identifié les risques auxquels il est exposé et qu'il a mis en place les contrôles appropriés.
- Les rencontres d'équipes et la communication efficace en SSE sont essentielles à l'amélioration durable en SSE et aident à développer une culture d'interdépendance. La façon de communiquer avant, pendant et après ces rencontres, contribue à faire des rencontres utiles à tous.
- Fournir des méthodes de travail pour approbation lorsque les tâches comportent des risques.

#### PERMIS

- L'entrepreneur devra obtenir une autorisation de circuler avant chaque tâche/travail.

#### OUTILS/ÉQUIPEMENTS

- Tous les outils/équipements devront être inspectés avant l'utilisation.
- Utiliser l'outil de la bonne façon et approprié pour la tâche.
- Ne pas tolérer d'équipement défectueux.

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Système de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-17
<b>Famille – Relevés &amp; Échantillonnage</b>	Page 4 sur 7

#### 4. ANALYSE DE RISQUE

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Général	Santé	1. Biologie	Biote fécale		Infections diverses. Facteurs pathogènes.	Procédure. ÉPP. Nettoyage. Information.	3-Sérieux	D-Improbable	<b>Modéré</b>
Général	Santé	1. Biologie	Légionnelle	H5	Maladie du Légionnaire. Risques spécifiques aux agents biologiques et chimiques contenus dans les systèmes de refroidissement à l'eau, les systèmes d'eau chaude et de chauffage/ climatisation.	Échantillonnage. ÉPI. Entretien préventif. Traitement d'eau.	2- Moyen	E- Rare	<b>Faible</b>
Général	Sécurité	1. Biologie	Objets tranchants		Coupures. Infection.	PAR5. Éviter la ligne de tir de la lame. Utiliser le bon outil. Port des gants. MAT.	1- Mineur	D-Improbable	<b>Faible</b>
Général	Sécurité	5. Environnement de travail	A l'état mouillé / glissant / lisse		Circuler sur des surfaces glissantes	Chaussures adéquates. Entretien des passages piétonniers, des passerelles et autres voies de circulation pour piétons. Tenir la rampe dans les escaliers.	1- Mineur	D-Improbable	<b>Faible</b>
Général	Sécurité	5. Environnement de travail	Piétons	C3	Frappé par un véhicule mobile	Emprunter les passages piétons et les traverses. Voir et être vu.	1- Mineur	D-Improbable	<b>Faible</b>
Général	Sécurité	8. Gravité	Chute d'objet/matériel	C6	Être écrasé par	Délimitation de zone. Ne pas être dans la ligne de tir. Attacher les outils.	2- Moyen	E- Rare	<b>Faible</b>
Général	Sécurité	11. Personnel / Comportement	Travail en équipe		Travail avec nouveau collègue.	Communication active. Formation. Encadrement par doublage.	1- Mineur	D-Improbable	<b>Faible</b>
Général	Santé	15. Son / Vibration	Bruit (choc)	H2	Exposition	Bouchon et ou coquille au besoin.	2- Moyen	C- Possible	<b>Modéré</b>

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Système de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-17
<b>Famille – Relevés &amp; Échantillonnage</b>	Page 5 sur 7

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Général	Santé	15. Son / Vibration	Bruit (continu)	H2	Exposition	Bouchon et ou coquille au besoin. Cabine isolée. MAT.	2- Moyen	C- Possible	<b>Modéré</b>
Général	Sécurité	16. Substances Réelles	Poussières : inhalables	H1	Respirer des poussières lors d'un travail.	Ventilation naturelle ou d'appoint. Port de protection respiratoire avec filtre adéquat. Nettoyage par aspiration.	1- Mineur	D-Improbable	<b>Faible</b>
Général	Santé	17. Thermique / Feu / Explosion	Chaleur ambiante	H4	Prostration à la chaleur	Formation. Écoute des symptômes. Étalement. Hydratation.	3-Sérieux	D-Improbable	<b>Modéré</b>
Général	Sécurité	19. Véhicules / transport	Trains	C3	Collision	Règlement. Affichage. Contact visuel.	2- Moyen	D-Improbable	<b>Faible</b>
Général	Sécurité	19. Véhicules / transport	Transport de métal en fusion	C3	Collision	Règlement. Affichage. Contact visuel.	1- Mineur	D-Improbable	<b>Faible</b>
Général	Sécurité	19. Véhicules / transport	Véhicules légers/semi-légers (Voiture et Camionnette)	C3	Circuler sur les voies de circulation. Risque de collision. Frappé contre.	Formation. Règlement. Affichage. Ségrégation piétons/ véhicules. Parcours définis.	1- Mineur	D-Improbable	<b>Faible</b>
Général	Sécurité	20. Autres	Autre:		Chute de glaçons.	Délimitation. Équipe de déglacage et de déneigement. Emprunter le passage piétonnier. Ne pas approcher les murs.	3-Sérieux	E- Rare	<b>Modéré</b>
Général	Environnement	20. Autres	Mauvaise ségrégation des échantillons	E5	Retrouver dans un mauvais endroit les échantillons prélevés dans nos installations.	Disposer selon la réglementation et la politique RT.	2- Moyen	E- Rare	<b>Faible</b>

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Systeme de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-17
<b>Famille – Relevés &amp; Échantillonnage</b>	Page 6 sur 7

**5. ATTESTATION DE LECTURE - ARG RELEVÉS & ÉCHANTILLONNAGE RT SLSJ**  
(Validation avec l'équipe formation)

Titre du projet ou des travaux : \_\_\_\_\_

Description : \_\_\_\_\_

Lieux de travail : \_\_\_\_\_

Période d'exécution : \_\_\_\_\_ Titulaire de contrat : \_\_\_\_\_

Entrepreneur : \_\_\_\_\_

<b>Nom (lettres moulées)</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>Signature</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Date</b>

**J'atteste que mes employés ont tous pris connaissance de la présente ARG et qu'ils seront affectés selon la tâche à effectuer.**

\_\_\_\_\_ **Titre / Nom** \_\_\_\_\_ **Date**

\* Une fois complétée, envoyez l'attestation à Cognibox par courriel à [\*\*documents@simexperts.com\*\*](mailto:documents@simexperts.com)

<b>Gestion des Entrepreneurs Régionale</b>	<b>Systeme de gestion SSE [Q]</b>
<b>Titre : Analyse de risque général / Directive SSE</b>	RTA-ATL-FOR-07-22-17
<b>Famille – Relevés &amp; Échantillonnage</b>	Page 7 sur 7

## 6. RÉVISION

Version No	Description du changement	Impact SSE [Q]		Révisé par	Date
		Oui	Non		
R00F	Document initial - Gestion de changement. ARG-ARS (août 2015).doc	x		Comité de travail / SSTG	2015-09-09
R01	Révision complète	x		Luc Misson / Jean-Denis Côté	2021-04-02